



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 2 avril 2021

Situation épidémique et restrictions toujours en vigueur

La situation sanitaire à Mayotte s'est améliorée, en comparaison avec le pic épidémique atteint au mois de février 2021. Au cours de la semaine du 24 au 30 mars, 171 nouveaux cas ont été détectés. Le taux d'incidence s'élève à 61 cas pour 100 000 habitants et le taux de positivité à 4,8 %. L'indicateur de circulation du virus (R0) s'établit à 0,51.

Le département a payé un lourd tribut depuis le début de la crise sanitaire. 162 personnes sont décédées depuis le mois de mars 2020, dont 107 au cours de la dernière vague épidémique.

Malgré la baisse des indicateurs épidémiques, la situation demeure préoccupante. Le service de réanimation du CHM, qui compte 22 lits depuis le départ progressif du service de santé des armées, est proche de la saturation. Si le nombre de patients atteints de la Covid-19 placés en réanimation baisse, les entrées pour d'autres pathologies progressent. Les capacités de prise en charge des patients en réanimation en dehors du département sont saturées.

Jean-François COLOMBET, Préfet de Mayotte, Délégué du Gouvernement, rappelle les restrictions toujours en vigueur à Mayotte, à savoir :

- ✓ le couvre-feu à 22h30 et port du masque obligatoire dans l'espace public urbain ;
- ✓ l'interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes ;
- ✓ l'interdiction des fêtes de mariage, des vœux et de la diffusion de musique amplifiée ;
- ✓ la fermeture des salles de sport.

Le Gouvernement maintient les motifs impérieux de déplacement entre Mayotte, La Réunion et la métropole.

La levée des contraintes reste réversible. Si nous nous relâchons, nous courrons le risque d'affronter une troisième vague au moment où la métropole et La Réunion sont en difficulté. Respectons les interdictions qui restent applicables pour éviter de nous soumettre à des contraintes plus fortes encore.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976